

Compte rendu de la réunion Plénière FFMC PPC de janvier 2015
Montreuil, le 08/01/2015

Membres du bureau présents : Jean-Marc, Marie-Jo, Titi, Chacal, Eric, Gilles.
Adhérents présents : 19. Nouveau participant : Anthony.

La plénière débute par le partage d'une galette au cidre et la désignation des reines, par des fèves en forme de... scooter !

"Nous sommes Charlie"

Jean-Marc, coordinateur de l'antenne, ouvre la séance en évoquant l'attentat de la veille à Charlie Hebdo et les raisons pour lesquelles PPC a souhaité maintenir la plénière malgré cet événement.

La FFMC soutient en effet la ligue des droits de l'Homme et est propriétaire-créateur d'un groupe de presse (Motomag et les Éditions de la FFMC). Nous soutenons donc Charlie hebdo et la liberté de la presse, d'autant plus que Motomag fait largement appel à des caricaturistes qui ne sont pas toujours (eux non plus) très "conformes" aux idées bien pensantes.

Il faut également rester conscients que chaque jour dans le monde une centaine de personnes meure en raison de l'obscurantisme fanatique. Il nous a donc semblé important de réagir à cet événement.

Nous appelons également à ne pas faire d'amalgames. En tant que motards et nous mêmes victimes d'amalgames ("blousons noirs", généralisations suite à des comportements isolés, etc.), nous ne pouvons qu'être réfractaires à tous les amalgames.

PPC va appeler à participer au rassemblement dimanche 11 janvier à partir de 15 heures à la place de République. Les motards seront appelés à s'identifier aux couleurs de la FFMC, notamment avec des gilets siglés. Un point de rassemblement FFMC sera fixé et communiqué sur nos sites internet et Facebook. L'idée n'est bien sûr pas de récupérer le mouvement, mais de montrer le soutien de la FFMC en rapport avec ses valeurs (libertés fondamentales, droits de l'homme, liberté de la presse).

Nous évoquons également en séance le projet d'un rassemblement à moto le samedi 17 janvier, toujours pour afficher le soutien des motards. Une quête pourrait également y être organisée pour soutenir financièrement Charlie hebdo et permettre au journal de continuer à paraître. Il est fait la remarque que la date du 17 janvier peut se révéler tardive, en raison de l'impact probable du rassemblement de dimanche prochain.

Assemblée Générale des "50 en furie"

Chacal vous invite à participer à l'AG de cette association, adhérente à la FFMC Loisirs.

L'AG se tiendra le 15 janvier 2015 à 19h30, au 51-57 rue Henri Poincaré à Asnières sur Seine.

Loi des 100 CV

Au 1^{er} janvier 2016, l'Etat ne pourra plus s'opposer à l'immatriculation d'un véhicule neuf de plus de 100CV.

Eric Thiollier, Délégué Général de la FFMC (pendant encore quelques jours), estime que l'Etat aurait tout intérêt à ne pas attendre le dernier moment pour réfléchir au sujet, tant pour la qualité des décrets que pour le bon fonctionnement du marché moto (risque d'attente des modèles 2016 dans les derniers mois de 2015 si un décret ne gère pas intelligemment la transition).

Départ d'Eric Thiollier (Délégué Général de la FFMC)

Eric représentait notamment le Bureau National de la FFMC auprès de la Fédération Européenne des Associations Motocyclistes (FEMA) à Bruxelles (notamment dans le cadre du dossier sur le Contrôle Technique moto proposé par Dekra).

Eric signale que l'harmonisation législative se déporte de plus en plus du niveau européen vers le niveau mondial (Genève).

Eric Maldiney (bureau PPC) a proposé d'apporter ses connaissances techniques (expérience en normalisation européenne dans le milieu automobile) et sa maîtrise de l'anglais pour assister le Bureau National de la FFMC (Francis Cervellin et François Roger en charge du dossier) dans les réunions de la FEMA.

Prochaine plénière PPC

Les réunions se tiendront à Montreuil jusqu'à nouvel ordre.

Actuellement, nous recherchons un bar sympa dans Paris intra-muros avec stationnement, dont la salle serait suffisamment grande pour nous accueillir et serait isolée du bruit du bar.

Assemblée Générale annuelle PPC

Notre AG se tiendra probablement le dimanche 22 mars 2015 au matin. Cette date reste à confirmer.

Fin de la plénière.